

# RP GLOBAL

RENEWABLE POWER

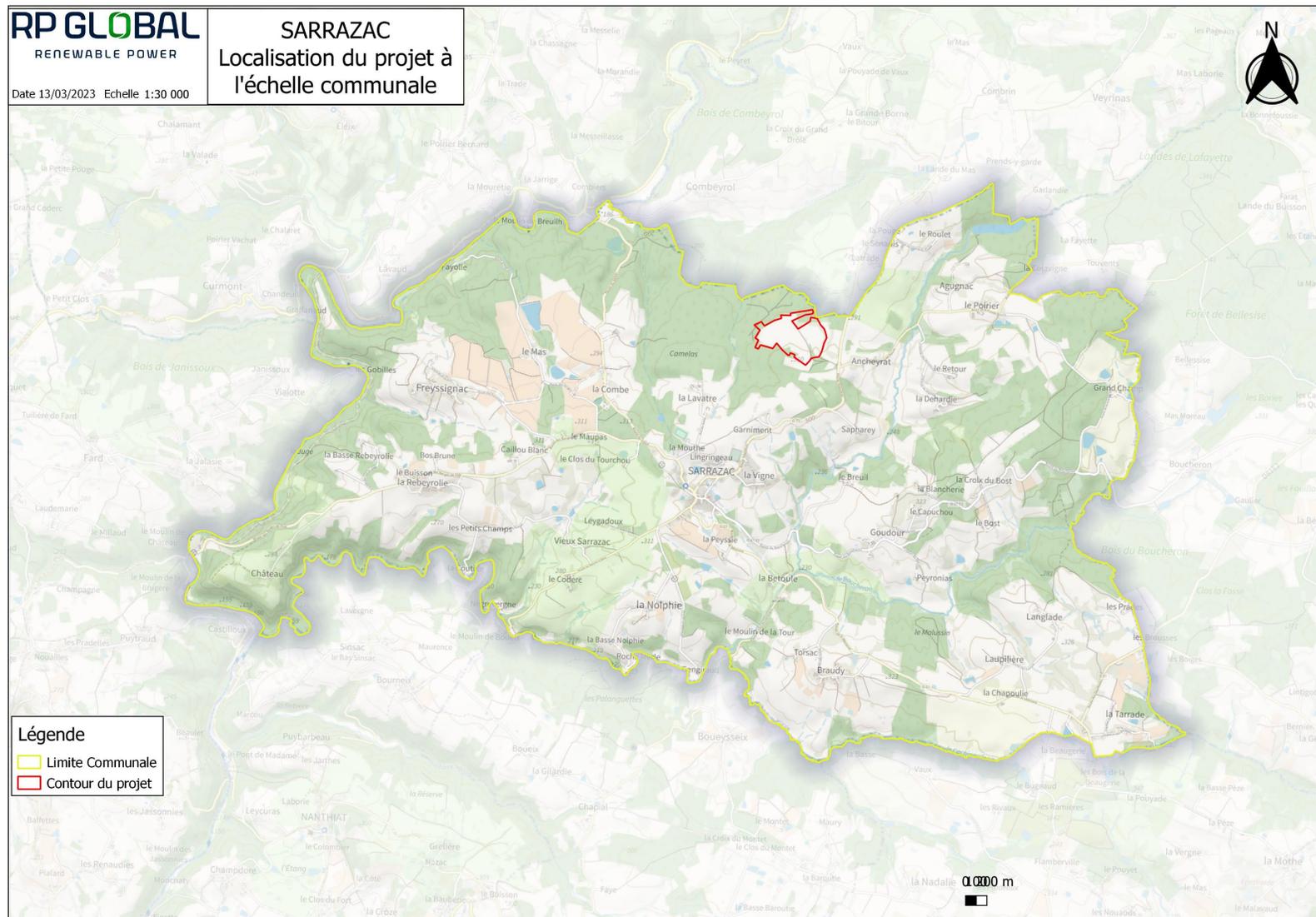
## PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE SARRAZAC

*Guichet Unique des Energies Renouvelables de la Dordogne*

*25 mai 2023*

# 1 Présentation du site et ses enjeux

# PLAN DE SITUATION



**Région :**  
Nouvelle Aquitaine

**Département:**  
Dordogne (24)

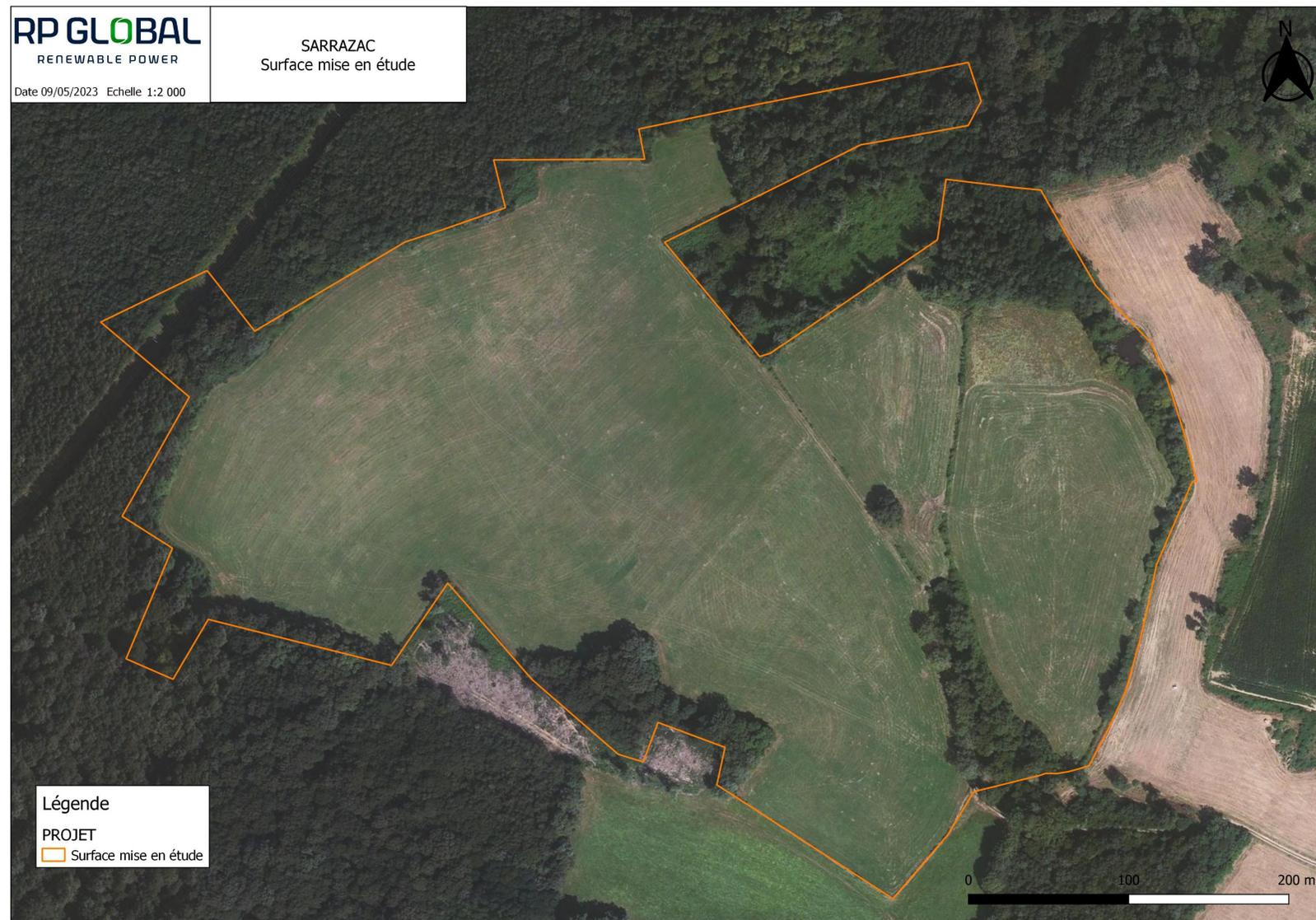
**Communauté de commune:**  
Isle Loue Auvézère en Périgord

**Commune:**  
Sarrazac

**Lieu-dit:**  
Ancheyrat

# ZONE D'ÉTUDE DU PROJET

<b>Aire d'étude globale</b>	19,4 hectares
<b>Occupation et usages</b>	Prairie permanente fauchée 1 à 2 fois par an.
<b>Atouts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hors périmètre de protection écologique ou patrimonial</li> <li>• Absence de covisibilité en raison des nombreux masques boisés</li> <li>• Activité agricole peu voire non significative</li> </ul>



# HISTORIQUE DU PROJET

## 2020

- Prospection des zones potentielles sur le territoire de la commune
- Rencontre de Madame le Maire
- Rencontre de la propriétaire exploitante

## 2021

- Présentation du projet aux services de l'intercommunalité
- Présentation du projet à Madame le Sous-Préfet de Nontron
- Permanence publique de présentation
- Réalisation d'étude complémentaires sur les zones humides pédologiques

## 2022

- Présentation de l'état initial de l'environnement au conseil municipal
- Réception des conclusions des zones humides pédologiques
- Dimensionnement et préparation du projet agricole en vue de la reconversion de la propriétaire exploitante
- Présentation du projet en comité technique des énergies renouvelables
- Finalisation du design

## 2023

- Calculs des impacts et définitions des mesures d'évitements et de réduction
- Réalisation d'une permanence publique d'informations
- Présentation du projet au guichet unique des énergies renouvelables



# 2. Bilan de l'étude d'impact

# ETUDE D'IMPACT – BILAN DES IMPACTS

## Milieux écologiques

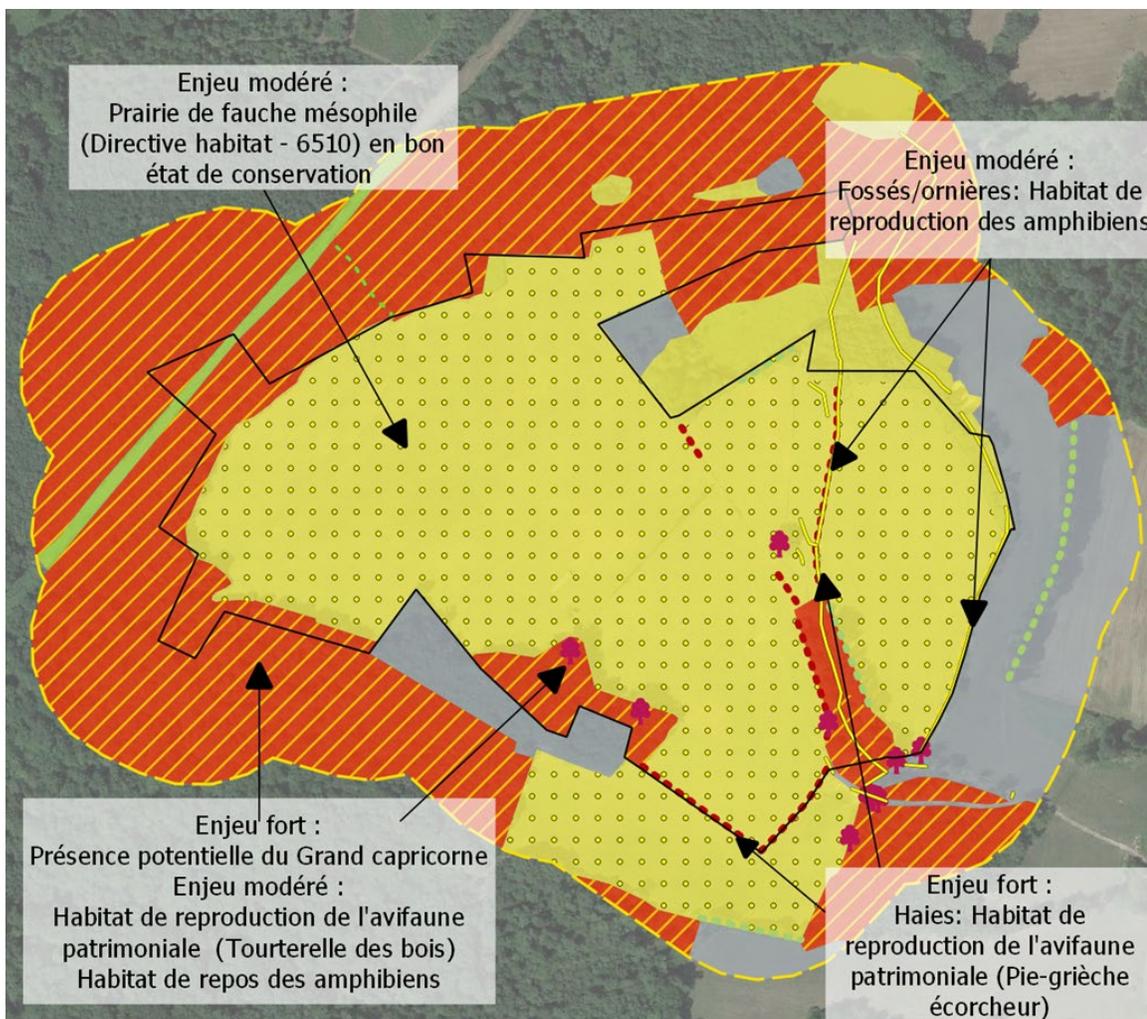
Taxons ou habitats	Impacts
Habitats	Modéré
Zones humides	Modéré
Amphibiens	Modéré
Reptiles	Faible
Mammifères (hors chiroptères)	Faible
Chiroptères	Faible à modéré
Avifaune	Faible à fort
Rhopalocères	Faible
Odonates	Très faible
Coléoptères	Fort

## Autres milieux

Items	Impacts
Paysage	Nul
Physique	Faible à fort
Humain	Nul à positif

**Remarque :** Les impacts varient en fonction des sous-items

# ETUDE D'IMPACT - BILAN DES IMPACTS



Auteur: Verdi  
Fond Cartographique: Google map

PV Sarrazac (24)

VERDI

- ZIP
- Aire d'étude immédiate
- Arbre remarquable

## Enjeux globaux

- Fort
- Modéré à Fort
- Modéré "faune"
- Modéré "habitat"
- Faible
- Très faible

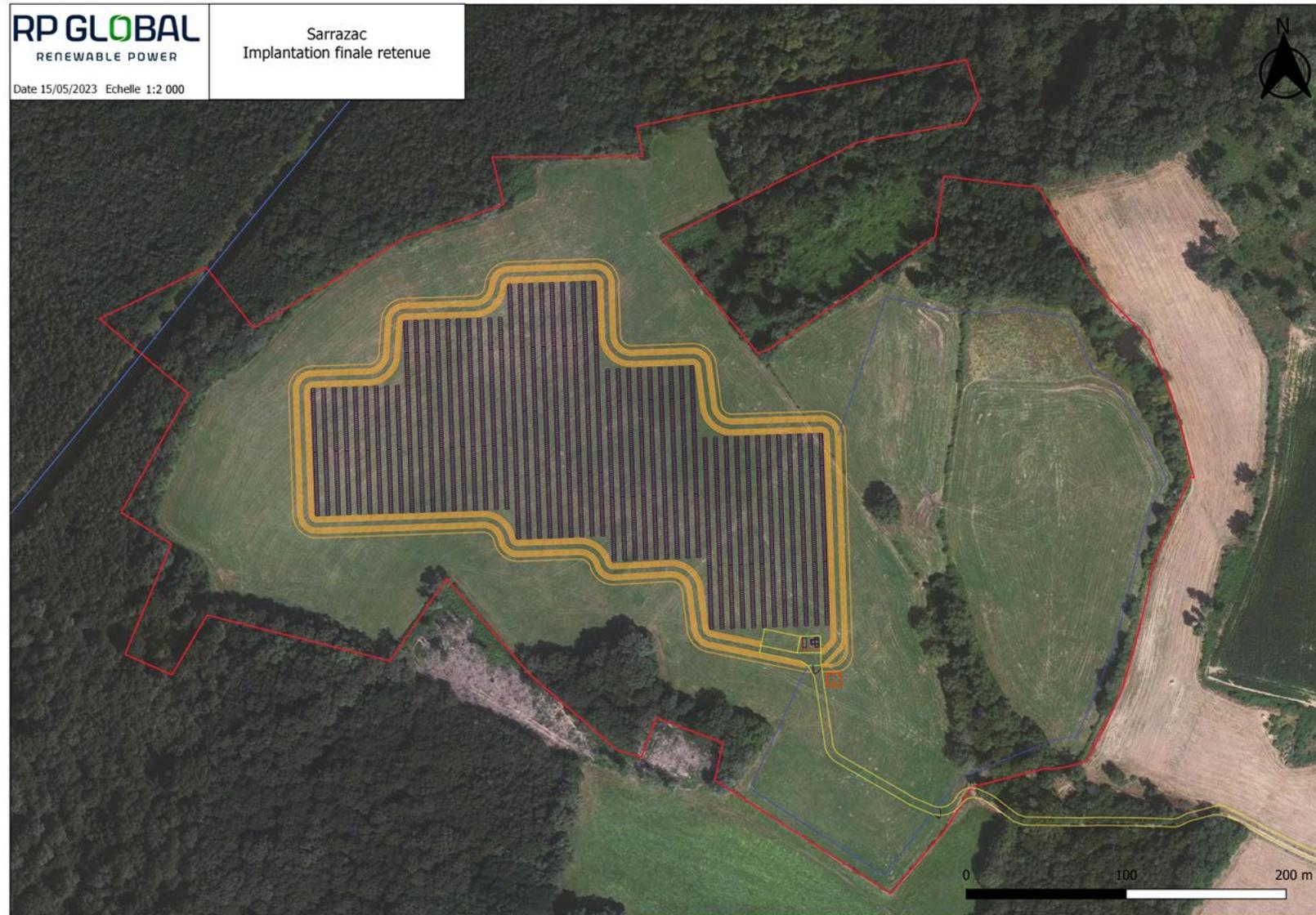
## Enjeux globaux lineaires

- Fort
- Modéré
- Faible

## Enjeux fossés/ornières

- Modéré
- Faible

# DESIGN FINAL DU PROJET



## Informations générales

Surface clôturée

4,99 hectares

Surface photovoltaïque

13 671 m<sup>2</sup>  
Soit 28% de couverture

Puissance installée

2,87 MWc

# PRINCIPALES MESURES e.r

## EVITEMENT

- ⇒ Evitement de 99 % de la zone humide caractérisée sur le site
- ⇒ Recul entre 45 et 50 m entre la lisière boisée et la clôture délimitant l'emprise du projet
- ⇒ Evitement des boisements, des haies, des habitats naturels et aires de repos/reproduction des espèces protégées
- ⇒ Absence d'emploi de produit phytosanitaire

## RÉDUCTION

- ⇒ Intégration de toutes les préconisations SDIS pour la lutte contre les incendies
- ⇒ Mise en place d'un cahier des charges environnementales et de prévention des pollutions.
- ⇒ Ensemble de mesures de préservation de la faune (adaptation calendaire, barrières anti-intrusion, suivi de chantier, sauvetage des espèces)

# ETUDE D'IMPACT – BILAN DES IMPACTS RÉSIDUELS

## Milieux écologiques

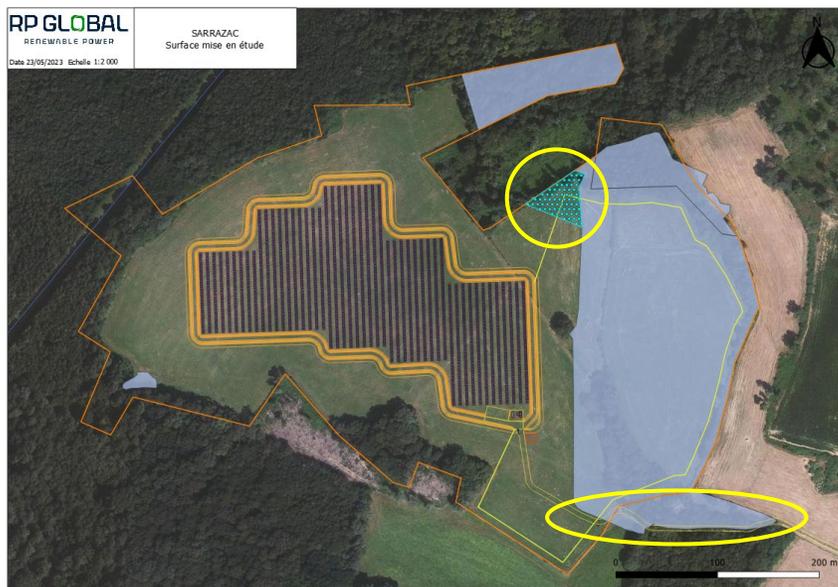
Taxons ou habitats	Impact résiduel
Habitats	Non significatif
Zones humides	Très faible
Amphibiens	Non significatif
Reptiles	Non significatif
Mammifères (hors chiroptères)	Non significatif
Chiroptères	Non significatif
Avifaune	Non significatif
Rhopalocères	Non significatif
Odonates	Non significatif
Coléoptères	Non significatif

## Autres milieux

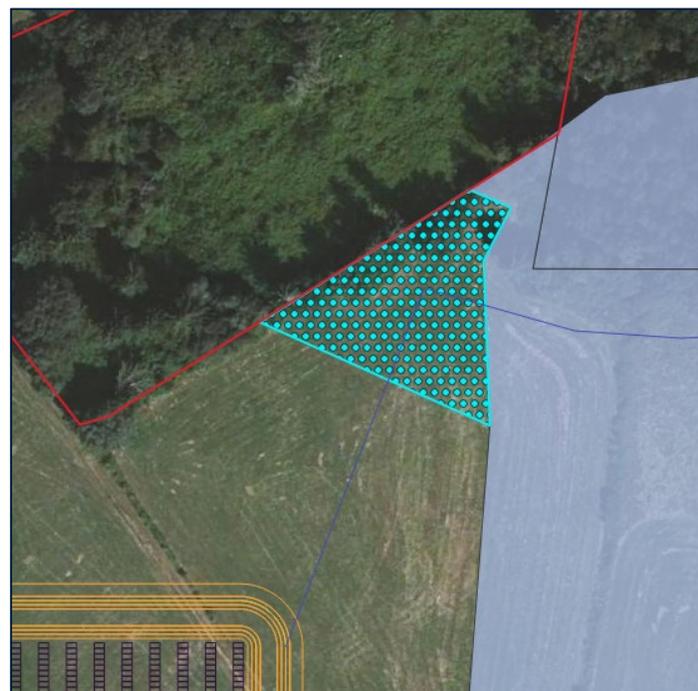
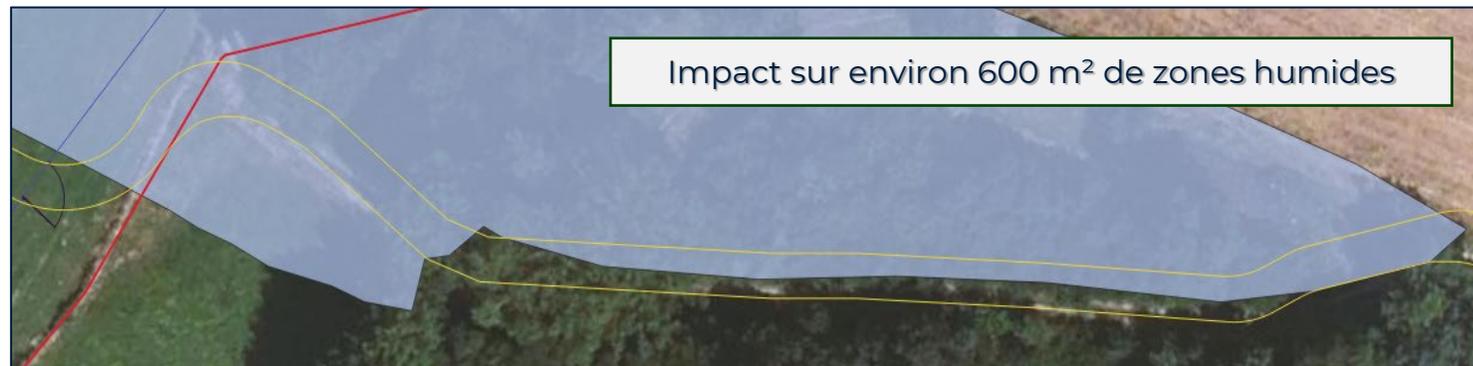
Items	Impacts résiduels
Paysage	Nul
Physique	Faible à Positif
Humain	Positif

**Remarque :** Les impacts varient en fonction des sous-items

# MISE EN PLACE D'UNE MESURE DE COMPENSATION



La surface impactée correspond à de la zone humide non fonctionnelle car sans végétation et régulièrement soumise aux engins agricoles

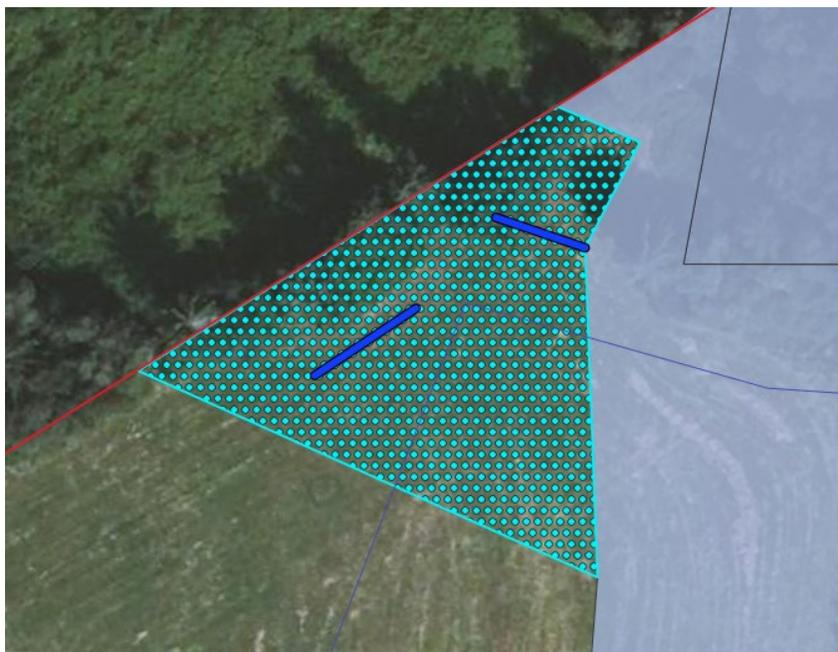


→ Agrandissement de la zone humide existante sur 1 600 m<sup>2</sup>

→ Mise en place dès le lancement des travaux de la centrale pour une effective à la fin de la construction

# MISE EN PLACE DE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Création d'ornières



⇒ Surface comprise entre 1 à 5 m<sup>2</sup>.

Création d'une haie favorable à la Pie-grièche écorcheur



⇒ 170 ml composés majoritairement de buissons épineux, quelques arbustes et d'arbres.

# 3. Présentation du projet agricole

# PRÉSENTATION DE L'ANCIENNE EXPLOITATION « LA VALOUZE »

## Historique

2005

Sylvie s'installe en individuel avec un atelier de canards Prêt à Gaver (PAG). Elle possède un bâtiment dans lequel elle réalise 3 bandes. Deux ans plus tard, elle ouvre un second bâtiment et réalise 5 bandes.

2009

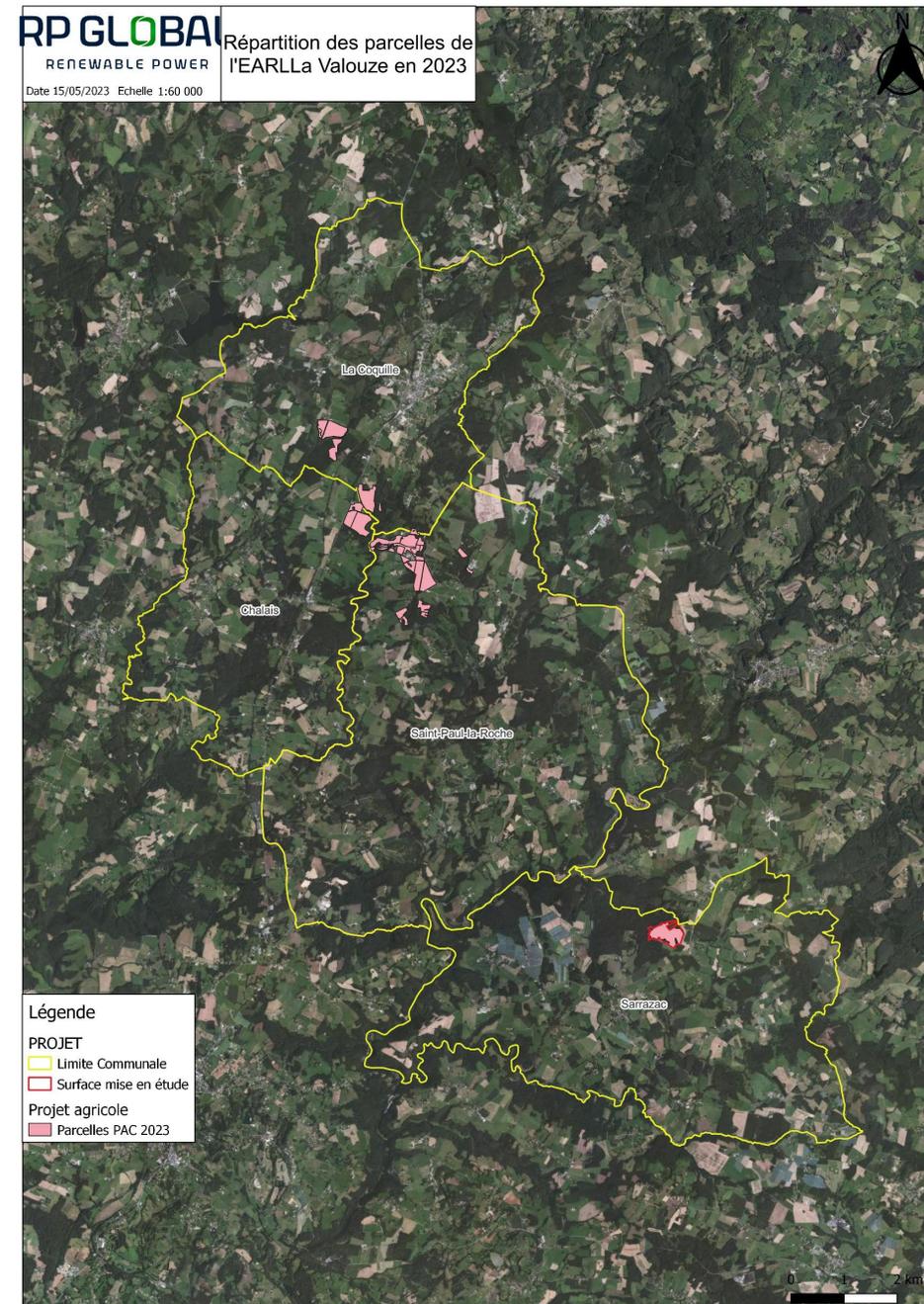
Didier et Sylvie s'installent en EARL sur la commune de Saint-Paul-la-Roche. Ensemble ils exploitent un atelier de bovins à lait. Le cheptel compte entre 60 et 70 têtes. Il n'a pas évolué depuis en raison de la capacité maximale atteinte des machines à traire. L'atelier de canards PAG est conservé.

2017

Antoine, un de leur trois enfants rejoint l'exploitation. L'EARL devient donc le GAEC « La Valouze »

2022

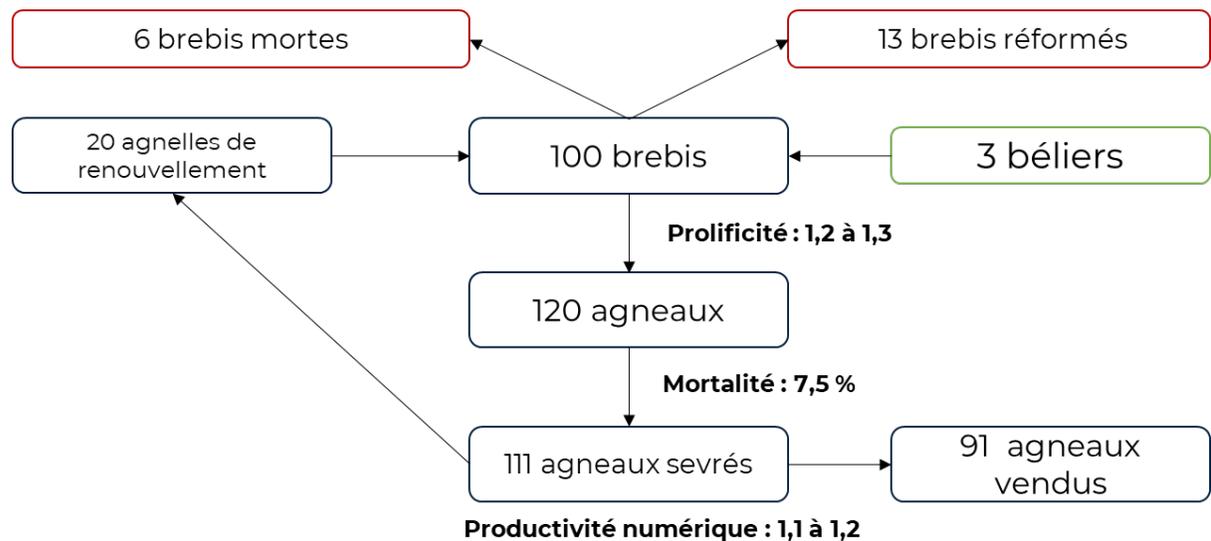
En raison de l'arrêt maladie de Didier et de la volonté d'Antoine d'entreprendre une reconversion professionnelle, l'atelier de bovins à lait est mis en vente.



# PRÉSENTATION DE LA FUTURE ACTIVITÉ AGRICOLE

## Production ovine à viande

### Conduite du cheptel



**Remarque** : Objectif de labéliser le cheptel « Agneaux du Périgord » dans les 3 ans qui suivent la mise en place de la conduite agricole.

### Données économiques

#### Produits de la vente

<b>Poids vif moyen à la vente</b>	38 à 40 kg
<b>Poids carcasse moyen</b>	18 à 20 kgc

<b>Moyenne du référentiel (Inosys SR6 conjoncture 2019)</b>
17,7 kgc

<b>Prix de vente de l'agneau</b>	~7,50€/kgc
----------------------------------	------------

6,5 kgc
---------

#### Aides de la PAC

Le montant de ces aides sera déterminé lors de la création de l'atelier par la propriétaire/exploitante

# PRÉSENTATION DE LA FUTURE ACTIVITÉ AGRICOLE

## Autres productions agricoles

### *Atelier de canards prêt à gaver*

Réalisation de 2 à 3 bandes par an

Environ 2 500 canetons par bande

Répartition sur les deux bâtiments pour limiter les risques liés à la grippe aviaire

→ Activité réduite afin de préserver une production malgré le contexte sanitaire très défavorable sur le département.

### *Stabilisation de l'atelier de castanéiculture*

Développement de l'activité autour de la castanéiculture sur les hectares possédés par l'exploitante.

Variété « *Marigoule* » dont les arbres sont matures et productifs

Existence du Label Rouge « Marrons du Périgord » sur le département.

→ Plusieurs plans de développement nationaux et départementaux, accompagnement de la Chambre d'Agriculture



# PROJET AGRICOLE - ADAPTATION DU PARC

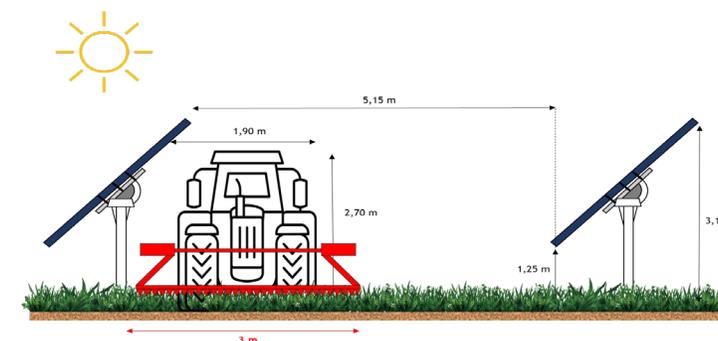
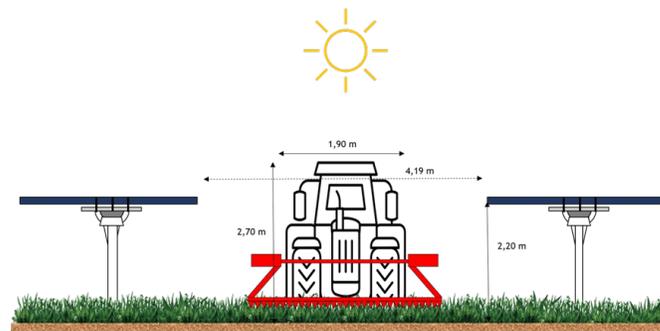
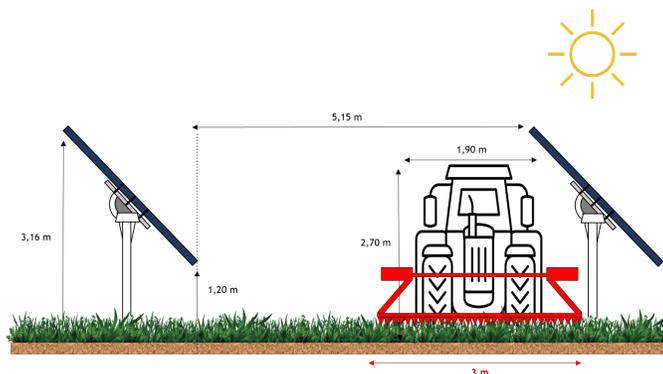
## Aménagements techniques

### Technologie trackers

**Taux de couverture : 27,5%**

Distance pieu à pieu	6,44 mètres
Distance minimale entre les tables	4,19 mètres
Distance maximale entre les tables	5,15 mètres

Hauteur bas de tables	1,25 mètres
Hauteur à plat	2,20 mètres
Hauteur des hauts de tables	3,21 mètres



### Aménagements agricoles



9 mètres d'espace entre les tables et la clôture et jusqu'à 5,15 mètres entre les tables pour le passage des outils agricoles et les manœuvres de retournement.



1 hectare nu d'implantation pour réaliser un suivi agronomique

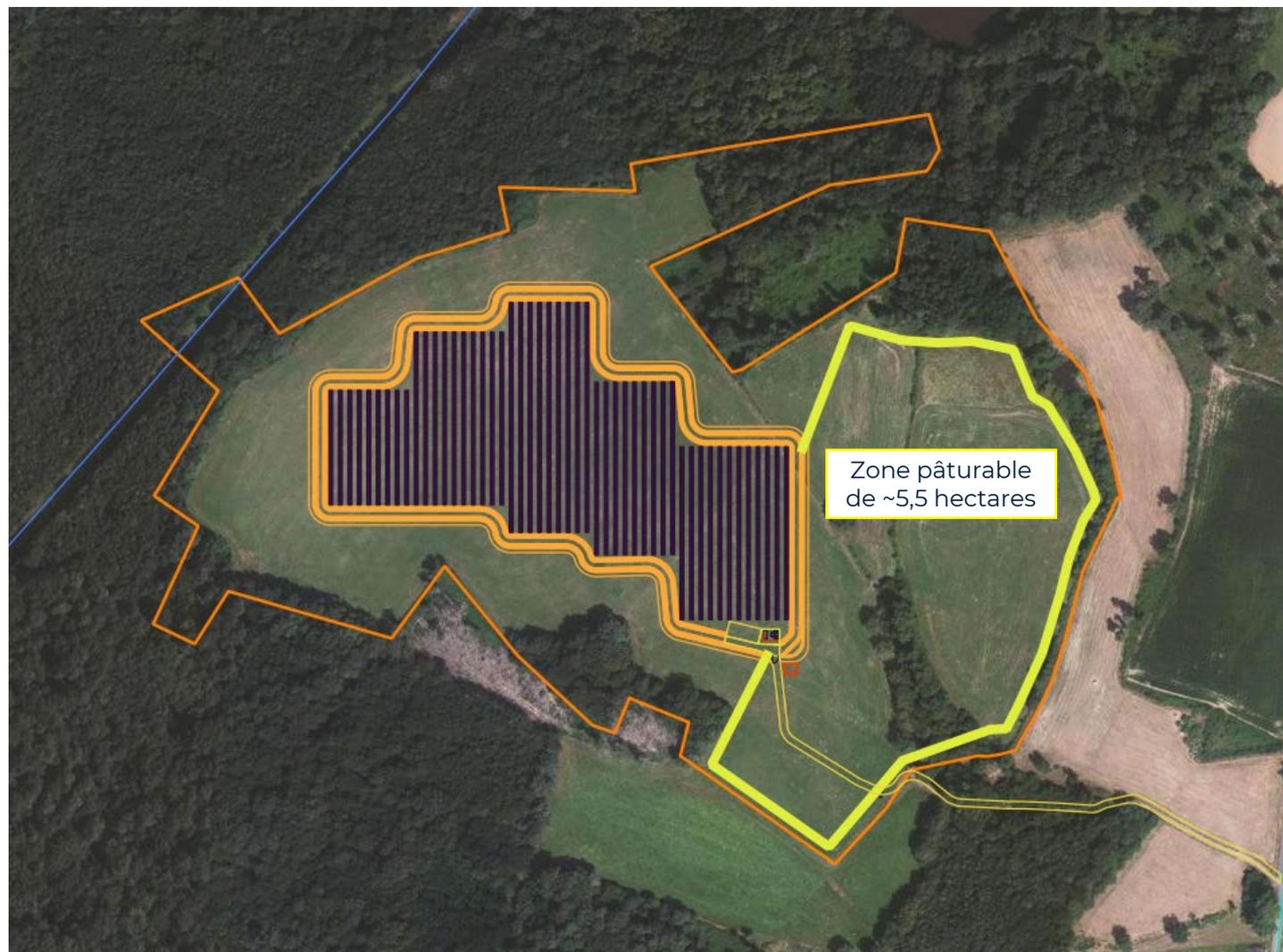


Installation de trackers monopieux sans barre inter-rangs pour ne pas entraver le passage



Convention de suivi agronomique signée entre un partenaire agricole et l'exploitant.

## AUTOUR DU DESIGN



Installation des équipements nécessaires à la bonne conduite agricole : abreuvoirs, râteliers, parcs de contention



La surface entre les clôtures et la forêt sera fauchée pour les besoins du troupeau et l'autonomie de l'atelier



Le couvert végétal sera basé sur les essences déjà présentes qui ont une production intéressante et qui sont adaptées au contexte pédoclimatique

## PROPOSITION DE SUIVI AGRONOMIQUE

Pour les années de 1 à 5	Observation du végétal avec date de départ en végétation, souplesse d'exploitation et date d'épiaison	Quantification de la production avec 2 prélèvements	Diagnostic floristique avec étude des proportions de graminées et autres espèces.	Etude du bien-être animal avec évaluation des 5 critères de libertés individuelles ovins dans des conditions météorologiques différentes
	3 à 4 passages par an	9 passages entre mars et novembre	1 passage par an	4 à 6 passages par an

Chaque année	Analyse des variables étudiées avec correction des modalités d'exploitation en fonction des retours d'expériences par un comité de pilotage composé de l'éleveur, la société d'exploitation ainsi qu'avec invitation systématique de la Chambre départementale d'agriculture si le suivi est réalisé par un organisme externe et la DDT.
--------------	--

À tout moment durant la vie du parc	Partage d'expérience avec échanges avec d'autres éleveurs équipés d'un système agrivoltaïque
-------------------------------------	--



# 4 Adéquation du projet avec les politiques nationales

# UN PROJET COMPATIBLE AVEC LA LOI D'ACCÉLÉRATION DE MARS 2023

Dans l'attente de la publication des décrets –  
Reprise des recommandations de l'ADEME et des travaux en  
cours au niveau régional

## Les services rendus à la parcelle

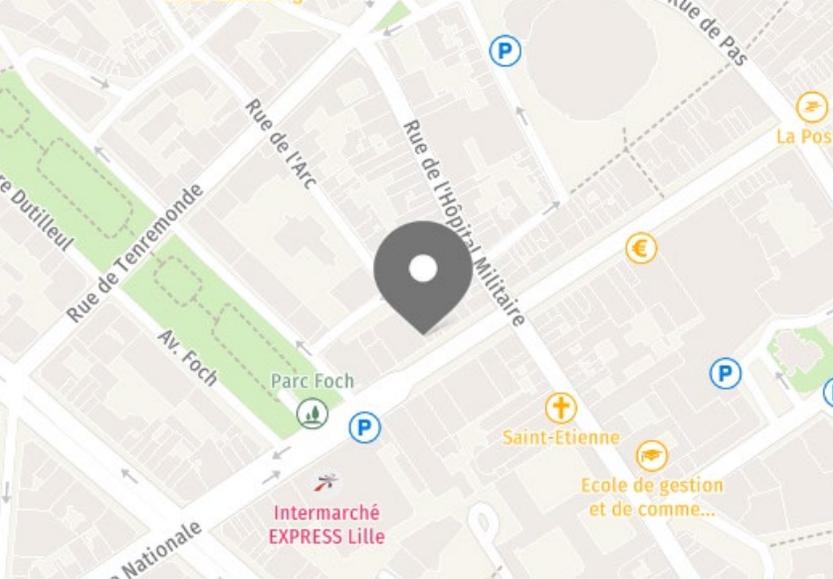
- Amélioration du potentiel agronomique
- Adaptation au changement climatique
- Protection contre les aléas
- Amélioration du bien-être

## L'activité agricole principale

- Critère surfacique
- Critère technique

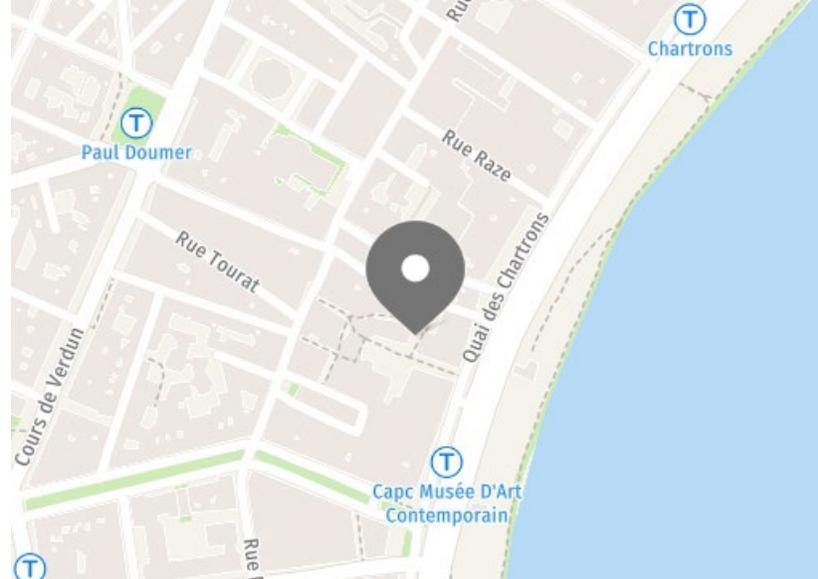
## Réversibilité de l'installation

- Diagnostic pré-travaux
- Démantèlement et Recyclage
- Nettoyage
- Suivi de chantier et calendrier



## RP Global France

96 rue Nationale  
59000 Lille



## RP Global France Antenne Bordeaux

Les Bureaux de la Cité  
Mondiale  
23 Parvis des Chartrons  
33000 Bordeaux



## RP Global France Antenne Avignon

395 rue du Grand  
Gigognan  
84000 Avignon

# RP GLOBAL

RENEWABLE POWER

Tel : +33 (0)3 20 51 16 59  
[www.rp-global.com](http://www.rp-global.com)

